



La ligne est rétablie !

Bien entendu, il faut faire ce que l'on dit! Mais il faut, aussi, dire ce que l'on fait!!! C'est tout l'objet de cette lettre d'info. Communiquer, mais pas seulement, expliquer, rendre des comptes c'est ce que propose Allô. Cette lettre est la première étape, le premier maillon de la chaîne de la communication, sa lecture est la deuxième. Enfin, il faut qu'elle chemine auprès du plus grand nombre d'entre nous. Nous comptons donc sur vous pour la diffuser le plus largement possible. Bonne lecture!

Chiffre mystère

28

C'est le nombre d'élèves lettons du Collège de Valenciennes qui ont rendu visite, du 20 au 27 septembre dernier, aux élèves du Collège des 7 Vallées, dans le cadre d'un projet d'échange pédagogique sur le thème de l'eau.

S.A.G.E. : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Adoption du SAGE de la Canche à l'unanimité !

Lors de la séance plénière de la Commission Locale de l'Eau du 20 juillet 2009 à Auchy-lès-Hesdin, le SAGE de la Canche et les documents qui le composent: le Plan de Gestion Durable de la Ressource en Eau (PAGD), le Règlement et l'Atlas Cartographique ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.

Les prochaines étapes de l'adoption du SAGE de la Canche

Avant d'être approuvé par le Préfet du Pas-de-Calais, le SAGE de la Canche, va devoir franchir plusieurs étapes indispensables pour garantir sa validité:

- une enquête administrative de 4 mois pour permettre de recueillir l'avis de toutes les administrations de l'Etat (DREAL, DDEAF, ..) concernées de près ou de loin par la gestion de l'eau; mais aussi des collectivités du bassin versant de la Canche, le Conseil Régional, le Conseil Général, les Communautés de Communes et les communes,
- l'examen par le Comité de Bassin Artois Picardie pour vérifier la compatibilité du SAGE de la Canche avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Artois Picardie (SDAGE),
- une enquête publique d'une durée de 1 mois auprès des habitants des 203 communes du bassin versant de la Canche pour permettre à la population de donner son avis sur ces documents.

Du nouveau pour les commissions thématiques

Afin d'anticiper la mise en oeuvre du SAGE de la Canche, l'organisation des commissions thématiques a été modifiée à l'occasion de l'installation de la nouvelle CLE en mai dernier. 3 commissions thématiques ont été créées : la commission «Qualité et quantité», la commission «Milieux aquatiques» et la commission «Littorale».

Commission Qualité

Président : Jean-Charles Bruyelle , représentant de la Fédération Nord-Nature

Thématiques:

Assainissement et eau potable

Prévention des pollutions

Fonctionnement et prévention des inondations

La première réunion est programmée le 6 novembre prochain à 18h30, Salle de la Médiathèque à Auchy-lès-Hesdin



Commission milieux aquatiques

Président : Bruno Roussel, représentant de la Chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais

Thématiques:

Connaissance et préservation des zones humides

Restauration des cours d'eau

Sensibilisation des publics



Commission littorale

Président Michel Sauvage, représentant de la Communauté de communes Mer et Terres d'Opale

Thématiques:

Préfiguration d'un contrat de baie

Qualité des eaux côtières

Zones humides littorales

La première réunion est programmée le 26 novembre prochain à 9h30, Salle de la Corderie à Etaples

Vous souhaitez participer aux commissions, contacter Valérie Chérigié au 03 21 06 77 00 ou valerie.cherigie@sagedelacanche.fr

Plus d'infos sur www.sagedelacanche.fr

**Commission Locale de l'Eau
du bassin versant de la Canche**
19 Place d'Armes - 62 140 HESDIN
☎ 03 21 06 24 89 📠 03 21 86 44 94
contact@sagedelacanche.fr
Président: Roger PRUVOST
Animatrice: Valérie CHERIGIE

Le Syndicat Mixte s'engage pour la maîtrise des phénomènes d'érosion et l'amélioration de la qualité des eaux



Emilie Delattre a rejoint l'équipe du Syndicat Mixte en juin dernier. Sa mission se concentre autour des problématiques du ruissellement et de l'amélioration de la qualité des eaux. Un volet important de son activité consiste à aider les collectivités du bassin versant (communauté de communes, communes) pour maîtriser les phénomènes de ruissellements et coordonner les actions sur l'ensemble du bassin versant. Elle travaille en étroite collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais.

N'hésitez pas à contacter Emilie au 03 21 06 77 05 ou emilie.delattre@sagedelacanche.fr

Ca se débloque pour les barrages...

S.A.G.E. : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Dans le cadre de sa compétence pour le rétablissement de la libre circulation des poissons migrateurs, le Syndicat Mixte poursuit son programme d'aménagement des ouvrages hydrauliques. Après 4 ouvrages sur la Ternoise (Teneur, Monchy-Cayeux, Wavran-sur-Ternoise et Hericourt amont) inscrits pour 2008-2009, les travaux vont se poursuivre par l'aménagement de l'emblématique barrage d'Auchylès-Hesdin (avril-mai 2010). La limite de migration des espèces piscicoles sur la Ternoise est ainsi repoussée jusqu'à Blingel.

Ensuite, les barrages de Hesdin sur la Canche et d'Anvin aval sur la Ternoise seront aménagés à l'automne 2010. Dans le même temps, le Moulin de la Bleuance sur la Créquoise à Beaurainville verra l'installation d'une passe à poisson avec un système de vidéo comptage. Enfin, les barrages de Boubers-sur-Canche et Grigny (Ternoise) font l'objet d'expertises techniques en vue de leur aménagement.

Entretien léger des cours d'eau : pour le maintien des fonctions écologiques

Voilà plus d'un an déjà que l'équipe d'entretien (4 agents) du fleuve Canche et de ses affluents a intégré le Syndicat Mixte et le bilan d'activité est dense. Retour en chiffres sur le travail des 3 cantonniers de rivière dont l'objectif est de maintenir les fonctions hydrauliques et écologiques des cours d'eau. Pour cela, les opérations d'entretien sont réalisées avec du matériel léger (tronçonneuses, tire-fort, débroussailleuse, bateau, ...)

Depuis juillet 2008, 300 kilomètres parcourus à pied ou en bateau pour la surveillance des rivières, 10 kilomètres de berge dont la ripisylve a été élaguée ou recépée, 7 kilomètres de berge débroussaillée pour maintenir ou rétablir l'accès à la rivière.

Plus d'infos, contacter Nicolas Mariette, Chef d'équipe au 03 21 06 77 02 ou 06 30 56 94 23

Mais pour l'instant, l'équipe d'entretien n'intervient que sur les 4 communautés de communes suivantes: l'Hesdinois, le Montreuillois, Val de Canche et d'Authie et Mer et Terres d'Opale soit au total 110 kilomètres de cours d'eau. L'extension du territoire d'intervention de l'équipe sur l'ensemble du Syndicat Mixte est en cours d'étude avec les collectivités concernées.

Une commission «Entretien» a été mise en place. Présidée par Christian Lecerf, elle assure le lien entre les activités de l'équipe et les collectivités. L'entretien écologique des cours d'eau s'effectue d'après un plan de gestion pluri-annuel établi par les techniciens du Syndicat Mixte. Le plan de gestion permet de bénéficier de financement public. L'entretien des cours est une des étapes indispensables à l'atteinte du bon état écologique exigé pour 2015 par l'Union Européenne, mais, il n'est pas suffisant!

Restauration des cours d'eau : pour le regain des fonctions écologiques

En effet, les cours du bassin versant de la Canche sont dégradés ou altérés. C'est à dire que les fonctions écologiques essentielles ne sont plus assurées: reproduction des espèces piscicoles, milieux de vie pour la faune et la flore, échanges d'eau, auto-épuration, ... Pour restaurer ce fonctionnement naturel, plusieurs interventions ou travaux sont nécessaires: implantation ou gestion de la ripisylve, reconnexion du lit mineur et du lit majeur, rétablissement de la libre circulation des sédiments et des poissons, protection rapprochée des cours d'eau (clôture), diversification des habitats aquatiques, ...

Actuellement, Hervé Regniez et Nicolas Mariette parcourent les rivières du bassin versant afin de relever tous ces dysfonctionnements et de consigner toutes les opérations nécessaires à leur restauration écologique. Les travaux prévus feront l'objet d'une Déclaration d'Intérêt Général et d'une concertation avec les propriétaires concernés. Comme pour l'entretien, ces travaux peuvent bénéficier d'un soutien financier.

Plus d'infos en contactant Hervé Régniez au 03 21 06 77 04

A ce titre, le CRPF et l'Agence de l'Eau Artois Picardie proposent la mise en place de sites pilotes:

Témoignage... Centre Régional de la Propriété Forestière Nord Pas de Calais Picardie

Replantons les berges de nos rivières !



Les boisements des berges, ou « ripisylves », désignent des bandes boisées situées à proximité immédiate des cours d'eau et assurant de multiples fonctions : stabilisation des berges, amélioration de la qualité de l'eau, habitats diversifiés, production de bois...

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie a récemment mené une évaluation de la qualité de ses cours d'eau et de ses berges. Les résultats sont en moyenne médiocres, notamment à cause de la faible couverture et du mauvais état des boisements rivulaires.

En partenariat avec l'Agence de l'Eau et les Conseils Régionaux, le CRPF a donc lancé un programme d'actions visant à augmenter les linéaires et la diversité de ces boisements sur berges. Il est prévu notamment l'implantation de sites de démonstration, ainsi que des informations et conseils auprès des propriétaires, élus et gestionnaires intéressés. Pour tout renseignement, contacter Tristan MERRIEN au CRPF (03 22 33 52 00), ou télécharger la brochure spécifique sur notre site Internet : www.crpfnorpic.fr

Syndicat Mixte pour le SAGE de la Canche

Plus d'infos sur www.sagedelacanche.fr 19 Place d'Armes - 62 140 HESDIN ☎ 03 21 06 24 89 📠 03 21 86 44 94 contact@sagedelacanche.fr

Président : Bruno Roussel Directrice : Valérie CHERIGIE